



Mensonge à un juge des affaires familiales

Par **ayer**, le **17/05/2013** à **15:17**

bonjour, lors du jugement devant servir a mettre en place la pension alimentaire que mon pere doit verser a ma mere apres un dépacage , ce premier a déclarer toucher le rsa et ce comme sa seule ressource. La pension n'a donc pas été fixée et cerise sur le gateau un droit de garde a été émis sur ma soeur alors que le jugement n'en avait pas l'objet.rnle problème est la: mon pere travaille et possède d'autres ressources que le rsa; une démarche existe t-elle pour palier a ce mensonge?rnmerci d'avance , bonne journée.

Par **cocotte1003**, le **18/05/2013** à **13:02**

Bonjour, oui une nouvelle saisie du jaf avec les preuves de ce que vous avancez, cordialement